DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS AUX SUPPORTS D'INVESTISSEMENT UTILISÉS PAR OREA CAPITAL

Tout investissement dans un instrument financier comporte un risque de perte partielle ou totale du capital investi. La valeur d'un investissement et les revenus qui en résultent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.

Les principaux risques comprennent notamment les risques de marché, de crédit, de change, de taux, de liquidité, de volatilité, de contrepartie, systémique et réglementaire. Leur nature et leur importance dépendent de l'instrument financier concerné.

OREA Capital applique une approche prudente dans la sélection et la gestion des actifs pour ses clients. OREA Capital investit principalement dans des instruments financiers cotés et peut également investir dans trackers, des certificats représentatifs d'actions, et des organismes de placement collectif.

La présente description fournit une information synthétique sur les principales caractéristiques et les principaux risques des instruments financiers utilisés par OREA Capital. Les risques effectivement applicables dépendent des caractéristiques propres à chaque instrument.

Pour toute question relative à la présente description, nous vous invitons à contacter votre contact habituel auprès d'OREA Capital.

***

Obligation

Instrument financier représentatif d'une fraction d'un emprunt émis par un État, une entité publique, une organisation supranationale ou une entreprise. L'investisseur qui acquiert une obligation prête des fonds à l'émetteur et devient son créancier.

L'investisseur peut souscrire l'obligation lors de son émission ou l'acheter ultérieurement au secondaire.

Pendant la durée de vie de l'obligation, l'émetteur verse généralement une rémunération, appelée coupon, selon les conditions fixées lors de l'émission. Le coupon peut notamment être fixe, variable ou indexé. Certaines obligations, dites à coupon zéro, ne versent aucun coupon périodique. Le coupon est généralement calculé sur la valeur nominale de l'obligation.

À l'échéance, l'émetteur rembourse en principe le capital selon les modalités prévues lors de l'émission. Pour une obligation classique remboursable au pair, le montant remboursé correspond à la valeur nominale, indépendamment du prix auquel l'investisseur a acheté l'obligation au secondaire.

Le paiement des coupons et le remboursement du capital dépendent de la capacité de l'émetteur à respecter ses engagements. Certaines obligations peuvent être remboursées par anticipation, amorties progressivement, converties ou remboursées en actions, ou ne pas comporter d'échéance déterminée.

Les principaux risques liés à l'investissement dans des **obligations** sont :

> **Risque de marché :** La valeur d'une obligation peut varier pendant sa durée de vie en fonction de l'offre et de la demande. En cas de vente avant l'échéance, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Risque de crédit : La situation financière ou la qualité de crédit de l'émetteur peut se dégrader, entraînant une baisse de la valeur de l'obligation. L'émetteur peut également ne pas être en mesure de payer les coupons ou de rembourser tout ou partie du capital.

Risque de change : Lorsque l'obligation est libellée dans une devise différente de l'Euro, les fluctuations du taux de change peuvent réduire sa valeur, les revenus perçus ou le montant remboursé.

Risque de taux : Une hausse des taux d'intérêt entraîne généralement une baisse de la valeur des obligations à taux fixe. Ce risque est notamment important lorsque l'obligation est revendue avant son échéance.

Risque de liquidité : Il peut être difficile de vendre une obligation rapidement ou à un prix satisfaisant.

Risque de volatilité : Le prix d'une obligation peut connaître des variations importantes, notamment en raison de l'évolution des taux d'intérêt, de la qualité de crédit de l'émetteur et/ou de l'offre et de la demande.

Risque systémique : Une crise financière, économique ou politique majeure peut affecter simultanément l'offre et la demande, les émetteurs et les intermédiaires financiers, et entraîner une baisse importante de la valeur de l'obligation.

Risque réglementaire : Une modification des lois, de la fiscalité ou de la réglementation peut affecter la valeur, les revenus, la négociabilité ou les conditions de détention de l'obligation.

Action

Une action est un titre représentant une part du capital d'une société. Son détenteur devient actionnaire. La valeur d'une action dépend notamment de la situation financière de la société, de ses perspectives, de son secteur d'activité et des conditions de marché.

Action cotée : Action négociée sur un marché réglementé ou un MTF. Son prix évolue en fonction de l'offre et de la demande au moment de la négociation.

Les principaux risques liés à l'investissement dans des **actions** sont :

Risque de marché : Le cours d'une action peut baisser en fonction de la situation de la société, de son secteur d'activité ou des conditions générales de marché.

Risque lié à la société : Les résultats, la situation financière ou les perspectives de la société peuvent se dégrader. La société peut réduire ou supprimer son dividende. En cas de faillite ou de liquidation, les actions peuvent perdre toute valeur.

Risque de change : Lorsque l'action est libellée dans une devise différente de l'Euro, les fluctuations du taux de change peuvent réduire sa valeur ou les dividendes perçus.

Risque de liquidité : Certaines actions peuvent être peu négociées. L'investisseur peut alors rencontrer des difficultés pour vendre rapidement ses actions ou devoir accepter un prix inférieur à celui attendu.

Risque de volatilité : Le cours d'une action peut varier fortement sur une courte période. Ces variations peuvent résulter d'informations concernant la société, son secteur, l'économie ou les marchés financiers.

Risque systémique : Une crise financière, économique ou politique majeure peut affecter simultanément les marchés et entraîner une baisse importante du cours des actions.

Risque réglementaire : Une modification des lois, de la fiscalité ou de la réglementation peut affecter l'activité de la société, sa valeur, les dividendes versés ou les conditions de détention et de cession des actions.

Risque de dilution : La société peut émettre de nouvelles actions. Si l'investisseur ne participe pas à l'augmentation de capital, sa participation dans la société ainsi que, le cas échéant, ses droits de vote et sa part dans les bénéfices peuvent être réduits.

Action non cotée : Action qui n'est pas négociée ni sur un marché réglementé ni sur un MTF. Son acquisition ou sa cession intervient directement auprès de la société ou d'un actionnaire ou d'un intermédiaire. Sa valeur est plus difficile à déterminer et sa revente peut être longue, difficile ou impossible.

OREA Capital n'investit pas pour le compte de ses clients dans des actions non-cotées. A titre informatif, les principaux risques spécifiques aux **actions non-cotées** sont :

Risque lié à l'information disponible : Les informations financières ou opérationnelles disponibles peuvent être moins fréquentes, moins détaillées ou plus difficiles à vérifier que pour une société cotée.

Risque de liquidité : En l'absence de négociation sur un marché réglementé ou un MTF, l'investisseur peut ne pas trouver d'acheteur. La cession peut être longue, soumise à des restrictions, réalisée à un prix inférieur à la valeur estimée, voire impossible.

Risque de valorisation : En l'absence de prix de marché observable, la valeur des actions est plus difficile à déterminer et peut reposer sur des estimations. Le prix retenu lors d'une acquisition ou d'une cession peut différer de la valeur estimée de l'action.

Risque de coûts : L'acquisition, la détention ou la cession d'actions non cotées peut entraîner des frais juridiques, administratifs ou d'intermédiation élevés.

Certificat représentatif d'actions

Un certificat représentatif d'actions est un instrument financier représentant une ou plusieurs actions, ou une fraction d'action, d'une société. Sa valeur dépend principalement de celle de(s) action(s) représentée(s).

OREA Capital privilégie l'investissement direct dans des actions. Dans certaines situations, elle peut toutefois investir dans des certificats représentatifs d'actions, notamment des American Depositary Receipts (ADR). Les ADR représentent des actions de sociétés non américaines. Ils sont émis par une banque américaine et négociés en dollars américains.

Les principaux risques liés à l'investissement dans des **ADR** sont :

Risques liés aux actions représentées : Les ADR sont exposés aux risques des actions qu'ils représentent, notamment aux risques de marché, liés à la société, de change, de liquidité, de volatilité, de dilution, systémique et réglementaire.

Risque de change : Les fluctuations entre la devise des actions représentées, le dollar américain et l'Euro peuvent réduire la valeur de l'investissement ou le montant des dividendes perçus.

Risque lié à la banque émettrice : L'émission et l'administration des ADR font intervenir une banque. Une défaillance ou un manquement de cette banque peut affecter les droits de l'investisseur.

Risque de liquidité : Certains ADR peuvent être peu négociés. L'investisseur peut rencontrer des difficultés pour les vendre rapidement ou devoir accepter un prix inférieur à celui attendu.

Risque d'écart de prix : Le prix d'un ADR peut différer de la valeur des actions représentées, notamment en raison des taux de change, des horaires de négociation, de la liquidité ou du nombre d'actions représentées par chaque ADR. Des frais propres au programme d'ADR peuvent être prélevés, notamment sur les dividendes ou lors de la conversion des ADR en actions.

Risque de résiliation : Le programme d'ADR peut être modifié ou supprimé. L'investisseur peut alors être contraint de vendre ses ADR, de recevoir les actions représentées ou de supporter des frais.

Tracker

Un tracker est un instrument financier dont l'objectif est de reproduire la performance d'un indice financier ou d'un actif de référence, à la hausse comme à la baisse.

OREA Capital peut investir les actifs de ses clients dans des trackers afin de les exposer notamment :

- à un indice financier, par exemple le BEL 20, généralement au moyen d'un ETF.

  Un ETF, ou Exchange Traded Fund, est un organisme de placement collectif dont les parts ou actions sont cotées et négociées sur un marché réglementé ou un MTF.

- à une matière première, par exemple l'or, généralement au moyen d'un ETC.

  Un ETC, ou Exchange Traded Commodity, est un instrument financier, généralement constitué sous la forme d'un titre de créance. Il peut être admis à la négociation et négocié sur un marché réglementé ou un MTF.

Les principaux risques liés à l'investissement dans des **trackers** sont :

Risque lié à l'indice ou à l'actif de référence : La valeur d'un tracker dépend principalement de l'évolution de l'indice financier ou de l'actif de référence qu'il cherche à reproduire.

Risque de marché : La valeur d'un tracker peut diminuer en fonction de l'évolution de l'indice ou de l'actif de référence et des conditions générales de marché. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi.

Risque de liquidité : Certains trackers peuvent être peu négociés ou exposés à des actifs peu liquides. L'investisseur peut rencontrer des difficultés pour vendre rapidement son investissement ou devoir accepter un prix inférieur à celui attendu.

Risque d'écart de prix : Le prix de négociation du tracker peut temporairement différer de la valeur de l'indice, de l'actif de référence ou des actifs détenus.

Risque d'écart de suivi : La performance du tracker peut différer de celle de l'indice ou de l'actif de référence, notamment en raison des frais, des coûts de transaction, de la fiscalité, de la méthode de réplication ou des conditions de marché.

Risque de change : Lorsque le tracker, l'indice, l'actif de référence ou les actifs sous-jacents sont libellés dans une devise différente de l'Euro, les fluctuations des taux de change peuvent réduire la valeur de l'investissement.

Risque lié à l'émetteur : Lorsqu'un tracker repose sur l'engagement d'un émetteur, la défaillance de l'émetteur peut entraîner une perte.

Risque de concentration : Un tracker exposé à un nombre limité d'émetteurs, à un secteur, à un pays ou à une matière première peut être fortement affecté par un événement défavorable concernant cette exposition.

Risque de fermeture ou de remboursement anticipé : Le tracker peut être liquidé, radié de la négociation ou remboursé par anticipation. L'investisseur peut alors devoir céder ou se voir rembourser son investissement à un moment défavorable.

Organisme de placement collectif

Un organisme de placement collectif (OPC), regroupe les capitaux de plusieurs investisseurs afin de les investir conformément à une politique d'investissement déterminée.

L'investisseur détient des parts ou des actions de l'OPC. La valeur de son investissement dépend de la valeur des actifs détenus par l'OPC.

SICAV : Une société d'investissement à capital variable (SICAV), est un OPCVM constitué en société. L'investisseur détient des actions de la SICAV. La valeur des actions de la SICAV dépend de la valorisation des actifs qu'elle détient.

FIAR ou RAIF : Un fonds d'investissement alternatif réservé (FIAR ou RAIF en anglais), est un fonds d'investissement alternatif luxembourgeois réservé aux investisseurs éligibles. Il n'est pas directement agréé par la CSSF.

Fonds monétaire à court terme : Un fonds monétaire à court terme est un OPCVM qui investit principalement dans des instruments du marché monétaire et d'autres actifs à échéance courte. Il vise à préserver la valeur de l'investissement ou à offrir un rendement comparable à celui du marché monétaire. Il ne constitue pas un dépôt bancaire et le capital investi n'est pas garanti.

OREA Capital peut investir les actifs de ses clients dans des OPC luxembourgeois ou étrangers, notamment des SICAV. OREA Capital peut aussi investir dans des fonds monétaires.

Principaux risques liés aux **Organismes de Placement Collectif** sont :

Risque lié aux actifs détenus : La valeur de l'OPC dépend de celle des actifs dans lesquels il investit. L'investisseur est exposé aux risques propres à ces actifs.

Risque de marché : La valeur des parts ou actions de l'OPC peut diminuer en fonction de l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Certains actifs détenus par l'OPC peuvent être difficiles à vendre. Les rachats de parts ou d'actions peuvent être retardés, limités ou suspendus.

Risque de valorisation : Certains actifs peuvent ne pas disposer d'un prix de marché observable. Leur valeur peut alors reposer sur des estimations et différer du prix auquel ils pourront effectivement être vendus.

Risque de crédit : Un émetteur peut ne pas être en mesure de payer les sommes dues à l'OPC ou de rembourser son capital.

Risque de contrepartie : Une contrepartie à une opération conclue par l'OPC peut ne pas respecter ses obligations.

Risque de change : Les fluctuations des taux de change peuvent réduire la valeur des actifs, des revenus ou de l'investissement.

Risque de concentration : Un OPC concentré sur un nombre limité d'actifs, d'émetteurs, de secteurs ou de zones géographiques peut être plus fortement affecté par un événement défavorable.

***

La fiscalité applicable aux différents supports d'investissement dépend de la situation individuelle de chaque client et peut évoluer. OREA Capital ne fournit pas de conseil fiscal. Ainsi, il appartient à chaque client de faire vérifier sa situation et les conséquences fiscales de ses investissements par un conseiller fiscal indépendant.